

Couleur Boutonne

LE MOT DU MAIRE

Le premier semestre 2013 est déjà terminé avec un temps globalement maussade. Espérons que cet été verra le soleil s'installer durablement en France et dans notre territoire.

De nombreux dossiers et événements ont eu lieu durant ces six derniers mois. Ce numéro vous éclairera sur certaines décisions municipales, importantes pour notre avenir.

Je voudrais commencer mon propos en abordant un thème important pour chacun d'entre nous : **les élections municipales**. Ce journal n'a pas été et ne sera pas un journal d'opinions de l'équipe sortante. Je souhaite cependant vous informer que je serai de nouveau candidat en mars 2014. Comme vous le savez vraisemblablement, le mode de scrutin a changé depuis la loi d'avril dernier et notre commune (puisqu'elle a plus de 1000 habitants) passe au **scrutin proportionnel par liste**. Des informations et notamment une explication complète de cette nouvelle règle sera communiquée dans "Couleur à la Une" de janvier 2014.

Dans un registre très différent, l'été qui débute verra de nombreux spectacles organisés dans notre commune (concerts, théâtre en plein air...) après un mois de juin déjà très pourvu en manifestations diverses et réussies. Notre commune regorge d'initiatives culturelles, grâce à la volonté des bénévoles des associations organisatrices. Soyez curieux ! Venez voir tout simplement ce qui se passe chez vous ! Notons en particulier le nouveau spectacle des Amis du Château intitulé "**La Légende du Seigneur de Javarzay**" qui nous ramènera, de manière romanesque, quelques siècles en arrière dans notre commune du sud des Deux-Sèvres.

Je voudrais terminer mon propos en rappelant l'initiative conjointe de la Municipalité, des associations "Les Amis du Château" et "CAIL", de vous permettre, à vous habitants de la commune, de venir visiter le musée du château **gratuitement** cet été, pour célébrer de manière sympathique et le plus largement possible les 500 ans de ce château et les 30 ans de son ouverture au public. Pour tous ceux qui ne le connaîtraient pas encore, c'est le moment de venir le découvrir, en famille, avant une évolution forte du musée en 2014. Vous serez surpris !

Fabrice MICHELET

LE CHÂTEAU : UN TRÉSOR DE 500 ANS À RÉNOVER

La date du début de la construction du château, que nous connaissons officiellement est l'année 1513. Notre château a ainsi 500 ans cette année ! On peut donc lui souhaiter un bon anniversaire.

Même si le site a beaucoup évolué dans le temps, surtout depuis son acquisition par la commune en 1982, sous l'impulsion de M. Jacques Courivaud, Maire et de M. Raymond Quiard, 1^{er} Président des "Amis du Château", de nombreux éléments sont encore d'époque et des travaux sur la structure sont indispensables aujourd'hui. Cet article va donc faire un état des lieux de la situation. Parallèlement, le château abrite un musée où sont présentés également des trésors. Néanmoins, comme dans toute structure touristique, le contenu doit évoluer et les différents acteurs y travaillent pour un accueil valorisé en 2014. Mais qu'est-ce qui va changer ?



Des travaux sur la structure en perspective



Depuis plusieurs années, les façades nord du château montrent quelques signes d'altération qui ont retenu l'attention notamment des élus, des membres des "Amis du Château" et de l'architecte des bâtiments de France. Depuis 2011, un nouveau décret a changé la méthodologie de rénovation d'un bâtiment classé, en simplifiant les procédures. C'est maintenant au maître d'ouvrage, la commune en l'occurrence, d'initier la rénovation dudit bâtiment. Pour cela, les élus ont confié, après une consultation réunissant huit cabinets d'architectes différents, au cabinet

Niguès de Niort, le soin de procéder à un audit complet de l'édifice en vue de définir les priorités de rénovation et d'appréhender l'enveloppe financière.

Après quelques semaines d'investigation, une présentation complète de cet audit a été réalisée par ce cabinet d'architectes



devant le Conseil Municipal du 18 février dernier. Il ressort qu'à l'exception de la tour carrée (à l'ouest), dont la rénovation avait été réalisée en 1991, les autres couvertures méritent d'être entièrement refaites. De même, des éléments de charpente nécessiteront d'être changés ou renforcés, principalement dans le corps central. Enfin, les façades devront également

être réhabilitées entièrement. Globalement, certaines portions du bâtiment nécessiteraient une intervention de façon rapide. On peut apparenter l'état de l'extérieur du château à celui

de l'église Notre Dame, avant les travaux qui viennent de se terminer.

L'étude générale indique que l'ensemble de la rénovation, en y incorporant également la réfection complète de l'escalier nord et la mise en accessibilité du bâtiment, nécessite un budget de 1.000.000 € TTC ! Comment faire pour concilier cette préservation de notre patrimoine et les finances locales ? Si aucune décision n'est prise définitivement pour le moment par les élus, ils envisageraient, pour suivre l'avis de l'architecte, d'échelonner ces travaux sur quatre années, à compter de 2014. Ce phasage pourrait permettre aux autres financeurs (le Ministère de la Culture, à travers la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Régional et le Conseil Général) de mieux accompagner ce projet important. Pour le moment, les élus ont pris la décision de déposer officiellement les demandes de subventions auprès de ces partenaires, pour mieux évaluer le coût pour la commune. En tout état de cause, ce projet devrait avancer avant la fin de l'année.

Des travaux à l'intérieur également

Le château héberge, depuis 1983, des collections qui ont beaucoup évolué au cours des années. Depuis 1997, un agent communal organise ce musée et les visites. D'autres évolutions majeures ont vu le jour telles que l'ouverture 7 jours sur 7 en juillet et en août depuis quelques années. Mais force est de constater qu'aujourd'hui, il est nécessaire de repenser ce musée. En effet, le nombre d'entrées est en constante diminution, malgré les aménagements réalisés en 2011 et la mise en place d'une visite extérieure. De même, les bénévoles qui aident, de manière permanente, l'agent communal et donc la collectivité, sont difficilement remplacés en cas d'indisponibilité. Enfin, et de manière générale, les attentes des touristes ont largement évolué et notre musée doit nécessairement s'y adapter.

Depuis le début de l'année donc, la commune et les deux associations impliquées (les Amis du Château et CAIL) travaillent sur les pistes d'une évolution forte du musée. Si tout n'est pas encore tranché, il semble acquis que les visites guidées actuelles se transformeront en 2014 en visites libres, donnant ainsi aux visiteurs, une liberté aujourd'hui attendue. De même, un allègement du contenu et une présentation plus moderne feront partie des évolutions. Enfin, un recentrage vers Jean-François Cail et son œuvre sera opéré pour montrer encore mieux la vie de ce Chef-Boutonnais devenu grand industriel du XIX^{ème} siècle. Mais tous ces changements ne se concrétiseront qu'en 2014.

Bon anniversaire

Auparavant et dès maintenant, nous souhaitons célébrer les 30 ans de l'ouverture au public de ce château et les 500 ans de ce même château avec vous. Pour cela, nous vous invitons à visiter ou revisiter le musée, gratuitement, entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2013. Pour cela, il suffit de présenter à l'accueil du château tout justificatif attestant qu'on habite à Chef-Boutonne. C'est simple ! Profitez-en !



UNE RÉNOVATION TANT ATTENDUE

En 2007, le revêtement de la rue du Département et de l'Avenue des Fils Fouquaud avait été réalisé par le Conseil Général du fait de son mauvais état. Six ans après, que dire ? Le mal est plus profond puisque la route s'est dégradée fortement, notamment aux abords de l'entrée du site du château de Javarzay. La structure de la chaussée est à reprendre en totalité, au moins sur cette portion.

La commune avait alerté depuis longtemps le Conseil Général puisqu'il s'agit d'une route départementale. Depuis plusieurs mois, les services départementaux ont notifié l'inscription de la réhabilitation de ce tronçon et la reprise des structures générales des routes si nécessaires dans le programme départemental. Bien évidemment, la commune a été invitée à accompagner ce projet en prenant simultanément à sa charge la réfection des réseaux (*eau, enfouissement des réseaux électriques*) les embellissements et les trottoirs.



Avenue des Fils Fouquaud

C'est pour cette raison que, dès mars, le Conseil Municipal a lancé une consultation pour sélectionner un maître d'œuvre qui pourra proposer un projet de rénovation, le chiffrer et suivre la réalisation des travaux. Le cabinet "PARCOURS" de Melle a été choisi lors de sa séance du 22 avril. Le tronçon pour cette étude s'étend de la maisonnette, rue du département, à l'angle de la rue de la Laiterie jusqu'au carrefour de la route de Melle, avenue des Fils Fouquaud. Parallèlement, la question d'acheter l'immeuble à l'angle de ces deux rues (*appartenant aux consorts Trébuchet*) pour le démolir et améliorer la giration à nouveau posée. Lors de la séance du 27 mai dernier, les élus ont décidé de préempter ce bien pour un montant très nettement revu à la baisse de 60 000 € en accord avec le Conseil Général. Le partenariat financier de ce projet d'aménagement de ce tronçon incorporera donc cette nouvelle donnée.

Les premiers plans seront présentés fin juillet avec une projection financière mais aucuns travaux ne seront engagés avant 2014. En effet, la Communauté de Communes,

en charge du réseau public d'assainissement, réalise une étude pour la réfection de parties de réseaux défectueux et notamment dans le tronçon concerné. Ces travaux, qui devront intervenir avant, ne pourront pas avoir lieu avant le printemps 2014.

Après les travaux de réhabilitation de l'avenue qui ont transformé la colonne vertébrale de l'agglomération, ce nouveau chantier en prévision changera positivement l'entrée ouest de notre commune.



Immeuble concerné à l'angle des deux rues

UN CONTRAT REMPLI

Dans l'édition de janvier, un article détaillait précisément les motivations de la rénovation de l'église Notre Dame, les travaux à réaliser et évoquait le plan de financement. Six mois après, où en est-on ? Quelles conclusions en tirer ?



En premier lieu, les entreprises retenues (*voir liste ci-dessous*) ont plus que tenu leur engagement par rapport au planning et ce, malgré un temps globalement peu clément. La principale raison tient dans le fait que les entreprises de couverture et de charpente ont affecté plus de personnel que prévu, réduisant ainsi leur délai d'intervention. De ce fait, les travaux se sont terminés en juillet, plutôt qu'en septembre. Cela permettra de rouvrir cet édifice plus rapidement.

La deuxième satisfaction réside dans la maîtrise totale du budget initial puisqu'aucune plus-value n'a été constatée. Tout le mérite en revient au maître d'œuvre (*M^{me} Niguès, architecte*) qui a su appréhender parfaitement les travaux à réaliser: La globalité des travaux revient exactement à 414.000 € TTC et la partie communale après déduction de la subvention du Conseil Régional (50.000 €) et du FCTVA (64.000 €) s'élève à 300.000 €, couvert pour 285.000 € par des emprunts.

La souscription publique, lancée auprès de la Fondation du Patrimoine, est en passe d'atteindre le niveau minimum requis de 4897 € représentant 5% du coût de rénovation des plafonds intérieurs. En dépassant cette somme, la Fondation du Patrimoine abonderait la souscription d'un montant aux alentours de 10.000 € ; ce qui permettrait à la commune de percevoir environ 15.000 €. La souscription étant ouverte jusqu'au 31 août, chacun peut encore donner. Les documents nécessaires sont en ligne sur le site de Chef-Boutonne ou disponibles en mairie.

Afin de remercier tous les participants à cette souscription et tous les intervenants dans le processus de cette rénovation et pour rouvrir cette église après ces travaux importants, une cérémonie à laquelle chacun est convié, est organisée **vendredi 12 juillet à 18h30**. Les différentes interventions seront ponctuées d'intermèdes musicaux joués par Just Brass 79, un orchestre de brass band local.

La première mission est donc terminée et les engagements pris ont été tenus. Néanmoins, d'autres travaux seront nécessaires dans les années à venir.

LISTE DES ENTREPRISES

Maçonnerie Pierre de taille	SOMEBAT ST SYMPHORIEN (79)
Couverture	FP COUVERTURE LINIERS (86)
Charpente Menuiserie	LES METIERS DU BOIS FONTAINE LE COMTE (86)
Plâtrerie	SOCOBAT CHEF-BOUTONNE (79)
Peinture	FLEURY CHEF-BOUTONNE (79)

LA RUE PIERRE BLANCHARD BAPTISÉE

Au lieu de l'article habituel sur le nom d'une rue existante, nous avons choisi de présenter un article sur la dénomination de la nouvelle rue Pierre Blanchard, qui explique pourquoi le Conseil Municipal a souhaité rebaptiser "le chemin du Parc" en "rue Pierre Blanchard".

Pierre Blanchard né à Chef-Boutonne, y a passé son enfance, et a choisi plus tard d'y rester. En effet, alors qu'il travaillait à Niort, M. Toumit, comptable de l'entreprise Rullier, lui a permis d'entrer en 1964 dans l'établissement. Il n'a pas hésité à revenir dans sa commune. Puis, le temps passant, il a pris des responsabilités dans l'entreprise jusqu'à remplacer Paul Rullier après son décès accidentel. Il est resté dans cette entreprise tout au long de sa carrière professionnelle jusqu'à sa retraite, amplement méritée, à 65 ans. Cette vie professionnelle était importante aux yeux de Pierre mais elle n'était pas tout.

En effet, il s'est engagé pour participer à la gestion de Chef-Boutonne, sa commune de cœur. En 1971, alors âgé de 37 ans, il est élu conseiller municipal aux côtés de Jacques Courivaud, qui devint Maire cette même année. Successivement réélu en 1977, 1983, 1989, 1995, 2001 et 2008, il a côtoyé quatre maires (M. Courivaud, M. Micheau, M. Delage et M. Michelet). Même s'il a démissionné en 1995, son engagement envers la commune et ses électeurs se résume par 33 ans de dévouement, 33 ans au service des Chef-Boutonnais.



M. Pierre BLANCHARD,
lors d'un conseil municipal en 2008



La famille de Pierre Blanchard et
M. le Maire lors de l'inauguration de la rue, le 1^{er} juin

C'est le seul conseiller municipal qui a été élu avec ces quatre maires différents. En 2001, puis 2004, il a été 1^{er} adjoint et a accompli sa tâche avec efficacité, discrétion et mesure. Tout ce qui résume la personnalité de Pierre.

Une vie professionnelle bien remplie, une vie municipale constante ; cela fait déjà beaucoup mais cela ne suffisait pas. Il s'est investi également dans l'Espérance, son club de foot de cœur, dans lequel il a joué, et pour lequel il est devenu dirigeant jusqu'au point d'en devenir Président.

Il a été acteur de sa vie et Chef-Boutonne faisait partie intégrante de cette vie. Il a donné durant ses 76 ans tout ce qu'il pouvait. Aujourd'hui, dénommer une rue Pierre Blanchard est un juste retour de cet investissement pour notre collectivité. Il s'agit d'une manière, bien entendu de commémorer sa mémoire, mais surtout de laisser une trace pour tout ce qu'il a accompli.

En effet, si une rue devait porter son nom, cela ne pouvait qu'être, cette rue. C'est certainement une de celles qu'il a le plus arpentées. Pierre est né rue de Judée, et a vécu sa jeunesse au moulin des Paillards. De plus, il a ensuite vécu rue Eugène Lucas. Cette nouvelle rue est donc le croisement du cheminement de Pierre, entre son lieu de naissance, son enfance, la mairie qui la jouxte, et son habitation.

Rendre hommage de cette façon, c'est contribuer à la constitution d'une mémoire collective. Un nom de rue, d'un lieu, ça doit être une histoire, et lorsqu'une rue porte le nom d'un homme, d'une femme, c'est une vie que nous mettons en évidence, pour ne pas oublier leur action. A Chef-Boutonne, ces lieux chargés de mémoire ne manquent pas. Pierre sera donc aux côtés de maires, de résistants, d'artistes... Il sera, avant tout, à sa place.

UNE ÉQUIPE EN ACTION POUR CONSTRUIRE SON AVENIR

De l'entreprise familiale à la société

C'est en 1982 que Louissette et Bernard Delaire, alors installés à Mandegault de Melleran, décident de franchir le pas et de se mettre à leur compte. Electricité et réseaux électriques sont de leurs compétences, principalement pour la Régie du SIEDS mais aussi pour les particuliers et les collectivités locales pour l'éclairage public. L'entreprise se développe petit à petit, pendant deux ans de 1997 à 1998 et en harmonie, père, mère et fils se préparent à la succession de cette entreprise artisanale qui comporte six employés. François n'était pourtant pas destiné à un tel avenir, son cursus scolaire le prédestinait à toute autre chose. Il a fait ce choix, un choix de cœur, de revenir à Mandegault pour développer cette entreprise familiale située sur notre bassin de vie. C'est donc le premier janvier 1999 que François Delaire prend son envol à l'âge de 23 ans et l'artisan Delaire devient SARL DELAIRE ; Marielle, son épouse, le rejoindra en 2000 permettant à Louissette de rejoindre Bernard en retraite.

La SARL DELAIRE s'est développée progressivement et par paliers, plus de personnels, plus de matériels, Mandegault devenait alors inapproprié à cette nouvelle structure et il a fallu trouver un autre site. C'est donc en avril 2006 que la SARL Delaire déménage pour s'installer route de Sauzé-Vaussais à Chef-Boutonne dans la zone artisanale du Grand Mouton de la Communauté de Communes Cœur du Poitou.

Une entreprise à taille humaine

Actuellement et depuis environ 5 ans, c'est une trentaine de salariés qui travaille dans cette entreprise avec François Delaire comme chef d'entreprise, secondé par des responsables (*administration et comptabilité, d'affaires, bureau d'études*), des techniciens et des ouvriers. 65% des salariés ont entre 25 et 45 ans.

La société Delaire détient des marchés publics tri-annuels dans la construction de lignes électriques HTA/BTA (*Haute Tension Aérienne et Basse Tension Aérienne*), de branchements électriques, de réseaux gaz et d'éclairage public en aérien et souterrain sur trois départements du Poitou-Charentes. SEOLIS-GEREDIS pour les Deux-Sèvres, SOREGIES 86 pour la Vienne et SDEG 16 pour la Charente sont ses principaux clients mais elle travaille également pour ERDF, des clients ou investisseurs privés et des collectivités, principalement dans un rayon de 80 km. Tout dernièrement, des chantiers ont eu lieu à Chef-Boutonne, Bouin, Sauzé-Vaussais, La Mothe St Héray, Ruffec, Civray, La Faye...



Appel d'offres, consultations et devis sont autant de termes communs à cette société, vu qu'une concurrence affirmée existe ; en 2011 François Delaire décide de rejoindre VINCI énergies qui regroupe les valeurs chères à ses yeux afin de d'asseoir et donc de pérenniser la société DELAIRE dans l'avenir.

Formation, certification et innovation

Pour produire, il faut des outils et être performant. La société Delaire l'a compris. En 2012, 315 heures de formation ont été faites. En 2013, ce sera 813 heures (*Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité, qualification, recyclage SST, autres recyclages...*). Un des salariés est formateur SST INRS (*sauveteur secouriste du travail*), ce qui permet de qualifier le personnel secouriste du travail.

L'entreprise a obtenu la certification Qualité-Sécurité-Environnement (QSE), ISO 9001 (*qualité*) en 1999, ISO 14001 (*environnement*) en 2010 et OHSAS 18001 (*sécurité*) en 2013. Cette certification est un acte volontaire et permet aux entreprises d'avoir une politique globale de management des risques. La société Delaire a également travaillé et mis



Formation de secourisme en interne

en place une charte, avec des principes simples. Elle tient également à mettre en avant le travail de chacun dans le but de valoriser l'implication de chaque salarié.

Développement durable

Lors de son implantation à Chef-Boutonne en 2006, la société Delaire avait pensé "développement durable". En effet, toutes les eaux pluviales sont récupérées dans une grande cuve de 20m³ et servent au lavage du matériel et des engins. Sur le site, il existe également des séparateurs d'hydrocarbure pour le parking, pour la station de lavage et la station de carburants. Plusieurs bennes stockées à l'entrepôt permettent de valoriser et de trier à 100 % sur le site, tous les déchets industriels des chantiers. La collecte et le recyclage sont assurés par des organismes habilités. Lors du renouvellement du matériel roulant, il est tenu compte pour les achats du bilan carbone. Des choix faits par la société Delaire au service de notre avenir.

La société Delaire a su profiter de son implantation géographique au cœur du Poitou-Charentes pour se développer. C'est une entreprise dynamique qui se veut être en perpétuelle évolution tout en conservant les valeurs morales qui lui ont été insufflées à son début.



SOUHAITERIEZ-VOUS DEVENIR POMPIER ?

“Allo, les pompiers ?

Venez vite ; ça a l'air grave et urgent”.

Si on se trouve confronté à une telle situation, on aimerait que les secours viennent au plus vite et c'est normal. Mais vous êtes-vous posé des questions telles que : Qui se cache réellement derrière ces pompiers ? Qui sont-ils ? Que faudrait-il pour améliorer leur situation ? Qu'ont-ils déjà mis en place ?

Aujourd'hui, dans les Deux-Sèvres, la défense incendie et de secours est basée sur le volontariat. Plus de 1500 pompiers volontaires pour “seulement” 220 professionnels (*plus 60 dans l'administration et services techniques*). Ces derniers, à l'exception de ceux qui travaillent au Service Départemental à Chauray (SDIS), sont affectés à Niort, Saint-Maixent, Melle, Parthenay, Thouars et Bressuire et ont pour mission, d'une part de couvrir ces villes mais d'autre part de venir en renfort sur les autres territoires, défendus habituellement par les pompiers volontaires.

Etre volontaire dans un centre de secours, comme le nôtre à Chef-Boutonne, implique avant tout un engagement personnel fort, dans le but de servir et d'“aider” dans le sens le plus noble du terme. Ces pompiers sont formés, comme les professionnels, pour faire face à tout type de situation (*incendies, secours à personnes, accidents de la voie publique, opérations diverses*) et sont indemnisés financièrement. Tous ceux qui ont pu avoir besoin de leur concours, peuvent certainement honorer leur professionnalisme. En effet, bien qu'ils soient volontaires, ils sont tout à fait professionnels dans leurs actions et sont prêts à intervenir 24h/24 et 7 jours / 7.

Un problème d'effectifs en pleine journée

Aujourd'hui, la principale difficulté générale réside dans la disponibilité de pompiers en pleine journée. Si le nombre de



Sapeurs pompiers de Chef-Boutonne

pompiers peut paraître satisfaisant pour le centre de secours de Chef-Boutonne (21 pompiers), combien sont-ils à même de pouvoir intervenir en pleine journée ? Beaucoup moins, si on enlève ceux qui ne travaillent pas à Chef-Boutonne et ceux qui ne peuvent pas quitter leur emploi, même s'ils sont à Chef-Boutonne ? Cette situation nécessite donc une attention particulière de tous : des élus, des employeurs et de la population. Les élus qui sont employeurs peuvent faciliter le départ des pompiers sur des interventions. C'est ce que fait la commune de Chef-Boutonne, à travers une

convention signée avec le SDIS, pour libérer de manière permanente, l'adjudant-chef Robert Fort. Aujourd'hui, le SDIS est à même de contractualiser de manière souple avec tous les employeurs pour tenir compte de leurs obligations tout en préservant une défense nécessaire. La population a un rôle également à jouer en adaptant son comportement à l'urgence réelle. Appeler abusivement le 18 ou le 112 peut “découvrir” la défense locale pour des besoins bien plus cruciaux et nuire à l'efficacité générale.

Dès la nuit tombée, comme les week-ends, des équipes sont de garde et l'indisponibilité des pompiers est atténuée. C'est bien pendant la journée qu'il convient de renforcer les équipes. C'est, entre autres, pour cette raison, que **le corps des pompiers cherche à recruter de nouveaux volontaires**. Aujourd'hui, homme ou femme, âgé(e) de 18 à 60 ans, vous pouvez devenir pompier. Il est possible en outre de moduler les formations de manière à n'intervenir que pour certains types de sorties ou pour certaines plages horaires. La souplesse est au rendez-vous. Si vous êtes intéressé(e), contactez le lieutenant Cyril Gendraux, chef de centre à Chef-Boutonne, qui pourra vous donner tous les renseignements nécessaires (tél. 05 49 29 81 78).

Des jeunes prennent la relève

Parallèlement, depuis septembre 2010, les pompiers de Chef-Boutonne ont mis en place une section de jeunes pompiers. Cet apprentissage a pour objectif de former ces jeunes, en 3 ans, pour qu'ils soient aptes dès 17 ans, à être pompier à part entière. A Chef-Boutonne, ce sont actuellement 11 jeunes qui, tous les samedis matins, s'entraînent et font des manœuvres.

Devenir pompier volontaire est un acte citoyen fort et mérite le respect de tous. En 2012, 350 interventions ont été recensées pour le centre de Chef-Boutonne (évolution de +15% par rapport à 2011). A la date du 1^{er} juin, 165 sorties ont déjà été effectuées en 2013 ; ce qui place malheureusement notre centre au deuxième rang départemental pour les centres de volontaires en nombre d'interventions.

Nous devons être conscients du dévouement de chaque sapeur pompier et de l'investissement personnel que cela engendre, pour qu'ils accomplissent leurs missions avec professionnalisme.



Section des jeunes pompiers.

5 au 7 juillet	PECH - Concours Carpe Etang de Javarzay	24 septembre	Relais petite enfance - Conférence Centre Culturel
6 juillet	Les Amis des Chaumias Pique-nique de la St Jean - Lussais	26 septembre	Association CAIL - Assemblée Générale Lycée des métiers à 14h30
11-12-13 juillet	Les Amis du Château - Spectacle théâtral "La Légende du Seigneur de Javarzay" Site du château	31 septembre	FC Boutonnais - Soirée couscous
12 juillet	Cérémonie à 18h30 (réouverture de l'Eglise)	5 octobre	PECH - Concours truites - Etang de Javarzay
13 juillet	FC Boutonnais - Marche d'été	12 octobre	AFN - Choucroute - Ferme du château
14 juillet	Fête Nationale - Pique-nique, structures gonflables, feux d'artifice - Site du château	29 octobre	Club des Aînés de la Source Anniversaire et repas paëlla
16 juillet	Nuits Romanes - Église de Javarzay	du 29 oct. au 11 nov.	Ciné-Chef : Festival d'automne
18-19-20 25-26-27-28 juillet	Les Amis du Château - Spectacle théâtral "La Légende du Seigneur de Javarzay" Site du château à 21 h (réservations au 05 49 29 86 31)	2 novembre	PECH - Loto - Ferme du château
25 juillet	Concert Artenetra "Pianiste Anne Queffélec et Marie-Christine Barrault" Église de Chef-Boutonne	10 novembre	APE - Vide coffre à jouets - Ferme du château
14 au 18 août	PECH - Concours carpes - Etang de Javarzay	11 novembre	Cérémonie au monument aux morts
23 août	Jeux Inter communes "Chef -Boutonne, Mairé l'evescault, Caunay, La Chapelle Pouilloux"	11 novembre	FC Boutonnais - Loto - Ferme du château
30 août	FC Boutonnais - Tournoi de foot de la CCCP Stade Jacques Courivaud	17 novembre	Amicale des Sapeurs Pompiers Séance de cinéma gratuite - Centre Culturel
31 août	FC Boutonnais - Fête des associations Gournay	17 novembre	Marchavec Assemblée Générale Centre Culturel
1 ^{er} au 7 septembre	Marchavec - Voyage des aînés (Côte d'Azur)	24 novembre	APEL Sacré-cœur - Loto - Ferme du château
5 septembre	Don du sang	26 novembre	Spectacle Meli-Mellois - Centre Culturel
7 septembre	FC Boutonnais Tournoi de l'école de foot Stade Jacques Courivaud	28 novembre	Don du sang
10 septembre	Club des Aînés de la Source - Pique-nique	3 décembre	Club des Aînés de la Source Repas de fin d'année
14-15 septembre	Journées Européennes du Patrimoine	6 décembre	Cérémonie de la Sainte Barbe Centre Culturel
		7 décembre	Téléthon
		14 décembre	Marchavec - Marché de Noël Centre Culturel
		19 décembre	APEL Sacré-Cœur - Fête de Noël Centre Culturel
		22 décembre	FC Boutonnais - Loto - Ferme du château
		28 décembre	FC Boutonnais - Loto - Gournay

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} octobre au 15 mars

Le lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h 30

Le mardi de 15 h à 17 h 30

Le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30

Le jeudi de 15 h à 17 h 30

Le vendredi de 15 h à 17 h 30

Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

Du 16 mars au 30 septembre

Le lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h

Le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h



MAIRIE

7 rue de l'Hôtel de Ville et des Écoles

79110 Chef-Boutonne

Tél. 05 49 29 80 04

mairie-chefboutonne@paysmellois.org

www.chef-boutonne.fr



Commune de Chef-Boutonne

lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi	
8h30	12h30	-	-	8h30	12h30	-	-	8h30	12h30
13h30	17h00	13h30	17h00	13h30	17h00	13h30	17h00	13h30	17h00

Bulletin d'information municipal - Juillet 2013

Directeur de publication : M. Fabrice Michelet

Rédactrice en chef : M^{me} Valérie Inglin

